

# COMMENT RECEVOIR LES ALERTES ?



1

## Je m'inscris

sur [www.alerte.lehavreseinemetropole.fr](http://www.alerte.lehavreseinemetropole.fr)

ou auprès de ma mairie de résidence.

Mon identifiant et mon mot de passe me donnent accès à la plateforme sécurisée pour compléter, modifier ou supprimer mes données.



2

## Je reçois les alertes en temps réel

n'importe où, n'importe quand. En cas d'événement, je reçois dans les plus brefs délais une alerte par sms, message vocal ou par mail. Chaque campagne d'alerte et d'information est envoyée en simultané ou en cascade sur toutes mes coordonnées selon la nature du risque.



3

## J'adopte les bons réflexes

grâce aux éventuelles consignes reçues avec l'alerte. En fonction du type d'alerte ou de risque, je suis informé de l'évolution de la situation, des mesures prises par les autorités et des recommandations.

Une campagne d'alerte peut ainsi comprendre des messages successifs : l'alerte et les consignes, l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles consignes, enfin la fin de l'alerte.

Chaque campagne est envoyée par l'autorité compétente en matière d'alerte, selon le périmètre et l'étendue du risque : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine.